

## communiqué

## un système de chauffage durable au collège de l'Arzillier

La Municipalité propose le rééquipement (devenu indispensable) de la chaufferie du collège de l'Arzillier par deux chaudières brûlant des granulés de bois, couplées à des capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude en été.

Abritant huit classes « vertes » et une cuisine où se préparent les repas de 80 élèves, le collège de l'Arzillier a été bâti en 1975 sur le territoire de la commune d'Epalinges. L'installation de chauffage, qui date de la construction du bâtiment, est aujourd'hui à bout de souffle et doit absolument être remplacée – d'autant que les normes d'émissions de polluants ne sont plus respectées.

La Municipalité se propose de remplacer cet équipement (alimenté au mazout) par deux chaudières qui brûleront des granulés de bois, introduits automatiquement et stockés dans l'ancien local de la citerne. Par ailleurs, des capteurs solaires thermiques seront posés, pour assurer la production d'eau chaude sanitaire en été (période où les chaudières sont éteintes). L'installation sera télécommandée par le service du gaz et du chauffage à distance.

Ces travaux s'étaleront sur environ quatre mois, au cours de l'été 2006. Pour les mener à bien, la Municipalité demande un crédit de 391'000 francs au Conseil communal. En raison du caractère novateur du projet, leur financement pourra être intégralement assuré par le fonds du développement durable.

La direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

## Pour tout renseignement complémentaire :

- Gérard Dyens, chef du service des écoles primaires et secondaires, tél. 021 315 64 10
- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, tél. 021 315 62 00

Le préavis n° 2006-08 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 2 mars 2006

